

8^e réunion en vue d'un "Nouveau contrat social" :

Qui décide pour l'AFP ?



La direction ne sera pas en mesure de présenter à la date initialement prévue les différents "scénarios" visant à maîtriser la masse salariale de l'Agence. Lors de la 8^e réunion en vue d'un "Nouveau contrat social", le vendredi 14 février, le Directeur général a précisé que ces "scénarios" ne seraient pas présentés le 5 mars mais à une date ultérieure, vers la mi-mars, et par le PDG lui-même.

Qu'est-ce qui motive ce retard ? Aucune explication n'a été fournie. Toutefois, pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que le chiffrage de ces "scénarios" dépend de décisions qui ne sont pas prises au 6^e étage du 13 Place de la Bourse, mais à un autre niveau :

- Il est vrai que le **rapport définitif du député PS Michel Françaix**, missionné par le Premier ministre pour réfléchir notamment au financement des investissements de l'Agence, devrait être remis plus tard que le 5 mars, plutôt vers la mi-mars.
- De même, les négociations avec le gouvernement sur le **Contrat d'objectifs et de moyens 2014-2018** (COM) semblent toujours en cours.
- Enfin, on attend toujours le **"verdict" de la Commission européenne** dans le contentieux portant sur les aides de l'Etat à l'AFP, considérées comme anti-concurrentielles par les défenseurs de l'orthodoxie libérale qui – à Paris comme à Bruxelles - s'imaginent que l'information doit être une marchandise comme les autres...

Vous avez dit "indépendance"?

Le budget de l'AFP devra désormais être euro-compatible, comme le souligne M. Françaix dans son pré-rapport. C'est dire que le chiffrage de l'évolution de la masse salariale ne se fait pas au siège de l'Agence mais à Bercy, dans le cadre du COM et sous l'œil vigilant de la Commission de Bruxelles, qui désormais régentent tout : le budget de l'Etat comme celui de l'AFP.

De quoi nous faire sourire en nous remémorant les arguments d'Emmanuel Hoog en faveur de l'indépendance en matière salariale, et pour un décrochage des salaires AFP de la grille de la presse parisienne (SPQN). Comme l'expliquait une note de la Direction datée du 4 juin 2012 : *"Nous sommes une des dernières entreprises de presse écrite, radio, télévision et internet à être dépossédée de ses propres marges de manœuvre en matière de négociation pour la définition de sa politique salariale. Alors que les autres entreprises ont dans leur grande majorité internalisé ce débat, nous restons dépendants des discussions qui se déroulent au niveau de la branche professionnelle."*

Et d'ajouter : **"La direction et tous les salariés sont extrêmement attachés à l'indépendance de l'AFP. Or celle-ci passe aussi par son indépendance dans la définition de sa politique de rémunération."** (Lien Intranet : <http://u.afp.com/G9k>)

(/...)

Perte de pouvoir d'achat

En attendant que le PDG dévoile donc les "scénarios" que son équipe dirigeante aura concoctés en toute indépendance vis-à-vis du SPQN et en toute **dépendance de Bercy**, la 8^e réunion direction-syndicats a poursuivi les discussions sur les salaires et abordé le sujet de l'organisation du travail. A cette occasion, *SUD* a de nouveau attiré l'attention de la direction sur l'importante perte de pouvoir d'achat subie par les salariés de l'Agence (cf. notre compte rendu de la précédente réunion : <http://www.sud-afp.org/spip.php?article238>).

Nous avons notamment dénoncé le dernier **mauvais coup** porté par le gouvernement aux salariés couverts par une assurance santé complémentaire d'entreprise. Cela concerne tous les salariés statut siège de l'AFP. En vertu d'un décret publié le 31 décembre dernier, les cotisations versées par notre employeur au titre de sa participation à la mutuelle Audiens seront en effet désormais taxées via l'impôt sur le revenu du salarié, alors que c'est de l'argent dont nous n'avons jamais vu la couleur. **En 2014, cela augmente artificiellement notre salaire net fiscal de 44,74 euros par mois, soit 536,88 euros sur l'année.**

Ajoutant cette mesure aux hausses traditionnelles du 1^{er} janvier et à celle de la TVA - qui va encore grever nos budgets - le gouvernement a eu la super-bonne idée de l'appliquer rétroactivement au 1^{er} janvier 2013. **Résultat** : le net fiscal pour l'année 2013, indiqué sur notre bulletin de salaire de décembre, devra être majoré de plus de 500 euros, et notre impôt sur le revenu, payable en 2014, augmentera (surtout si, par malchance, cette somme nous fait passer dans une autre tranche d'imposition).

Sans surprise, la direction n'a fait **aucune proposition pour compenser cette mesure** qui est d'autant plus antisociale que le net fiscal augmente de la même somme pour tous les salariés concernés, quel que soit le niveau de leur revenu. Ce qui signifie que **les bas salaires sont proportionnellement les plus touchés...**

Paris, le 17 février 2014

SUD-AFP (Solidaires – Unitaires – Démocratiques)

Textes récents :

- **Un nouveau dispositif de temps partiel aidé pour les seniors de l'AFP:**
<http://www.sud-afp.org/spip.php?article241>
- **Gel des salaires, externalisation de services - le PDG reste dans le flou :**
<http://www.sud-afp.org/spip.php?article239>
- **Agissons tous ensemble et rejetons l'austérité ! Appel SUD-Solidaires :**
<http://www.solidaires.org/article47247.html>
- **Déclaration commune des syndicats nationaux CGT et SUD-Solidaires :**
<http://www.solidaires.org/article47248.html>

